L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 AOUT 1884. 57ème Année.

[Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 6 AOUT 1884

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le commerce extérieur des Etats-Unis, surtout avec la Turquie et le Chili.

Nos lecteurs se rappellent les brillants débuts, dans la carrière parlementaire, de l'habile et zélé représentant de notre premier district congressionnel, M. Carleton Hunt ; le bill qu'il présente, au commencement de la dernière session, en vue de relever la marine marchande des Etats-Unis ; le talent avec lequel il développa sa proposition. Tout cela attira immédiatement sur lui l'attention de la Chambre, et le fit hautement apprécier par ses collègues.

Son retour récent parmi nous et la lecture des rapports de plusieurs consuls des Etats-Unis, qui traitent précisément la même question, nous ramènent de nouveau sur ce sujet, le plus grave qu'il y ait, pour un peuple qui se pique d'être un trafiquant consommé.

Rien de curieux et d'attristant, à la fois, comme le rapport du général Wallace, consul des Etat-Unis à Constantinople. C'est une grosse erreur de croire que les Turcs ignorent qui nous sommes et ce que nous pouvons faire ; leurs autorités sont très-amplement renseignées à cet égard, et ils éprouvent une sincère sympathie pour le peuple américain. Nous pourrions nous créer chez eux des relations commerciales considérables et très rémunératrices. Mais—et ceci est la conclusion unanime, forcée des rapports de tous nos représentants à l'étranger, surtout près des nations maritimes—comment faire le commerce par mer sans navires ? Nous n'y réussirons jamais, tant que nous serons obligés de nous servir des navires des autres peuples, pour transporter nos marchandises.

Sait-on combien de fois le général Wallace a aperçu le pavillon des Etats Unis, depuis trois ans qu'il habite Constantinople, un centre commercial important, cependant ? C'est lui-même qui nous le dit : La première fois, c'était le "Namouna", yacht de M. James Gordon Bennett ; la seconde, c'était un navire des Etats-Unis, le "Quinnebaug". Il n'y a pas là de quoi se vanter pour les Américains ; mais il est bon qu'ils soient instruits de ceci.

Ainsi, en trois ans, pas un navire marchand, voilier ou vapeur, portant notre pavillon, n'a paru dans le port de Constantinople. Que ce soit, pour les Turcs un sujet d'étonnement, comme le dit le général Wallace, rien de plus simple ; les Turcs, continue le représentant, n'ignorent, ni notre force, ni notre richesse, ni notre puissance productrice et, tout naturellement, ils nous demandent où sont nos vaisseaux.

Le fait est que nous offrons, depuis 20 ans, au monde moderne, un bien étrange spectacle—celui d'un peuple industriel, d'un peuple essentiellement commerçant, qui n'a pas de navires de commerce.

La Turquie n'est pourtant pas un pays à dédaigner, quand au trafic ; le sol y est riche et fécond, la nation se compose de 28,000,000 à 30,000,000 d'âmes. Ajoutez à cela qu'elle n'a aucune espèce de fabriques qu'elle tire presque toutes les nécessités de la vie de l'étranger. C'est, peut-être, le meilleur marché qu'il y ait, sous ce rapport, en Europe et en Asie. Comment un peuple tel que celui des Etats Unis a-t-il pu négliger ainsi ses intérêts, dans cette partie du monde, quand il lui serait si facile d'y tenir un rang important dans le commerce !

Voici un tableau qui donne une idée juste de la place infime que nous y occupons. Les chiffres ne sont qu'approximatifs, attendu qu'il n'y a pas en Turquie, de statistiques officielles : France, importations, $27,500,000 ; exportations de Turquie, $15,000,000 ; commerce général $42,500 000 ; Russie, importations, $14,300,000 ; exportations $6,175,000 ; total, $20,475,000 — Angleterre, importations, $10,500,000 ; exportations, $19,000,000 ; total, $29,500,000 — l'Italie, importations, $6,370,000 ; exportations, $2,665,000 ; total $9,035,000.

Roumanie, importations, $2,350,000 ; exportations, $2,000,000 ; total $4,350,000.

Enfin viennent les Etats-Unis, en dernier lieu, avec un chiffre de $488,000 d'importation, de $680,000 d'exportations, et un total de $1,168,000. N'y a-t-il pas lieu de s'étonner de l'insignifiance de notre commerce avec un pays qui offre tant de ressources aux exportations de l'étranger ?

Notons que toutes ces exportations de contrées telles que la France, l'Angleterre, portent précisément sur les articles que nous fabriquons le mieux, le plus abondamment et au meilleur marché possible. Les preuves.

L'Angleterre exporte en Turquie 164,000,000 de yardes de coton manufacturé, soit $10,000 000 ; des lainages, des armes, des munitions, du coton filé, pour $2,000,000 ; puis des poteries, de la quincaillerie, des machines, des fers et des cuivres manufacturés.

Les exportations de la France, se composent de lainages, de cuirs, de cotons, de quincaillerie, d'outils, de farine, de soieries, de sucre raffiné, d'articles en fer et en acier, de vins, de vêtements confectionnés, de machines de pendules, etc.

Ne devrions-nous pas avoir notre large part dans tout ce trafic, et n'est-il pas vrai qu'il n'y a pas une nation qui produise mieux que nous les marchandises qui trouvent un facile placement dans le pays ?

Quelle est la véritable cause de notre infériorité commerciale chez une nation qui nous est sympathique sous tant de rapports ? Toujours l'absence de marine marchande.

Fait-il donner une nouvelle preuve de ce que nous avançons ? Voyez le Chili. Nos exportations n'y sont pas fortes : elles ne montent à $2,840,000. C'est le chiffre de l'an passé. Mais si nous nous en rapportons aux déclarations de notre consul à Valparaiso, le Chili semblerait se repentir de nouveau tarif, assez libéral, assez peu élevé, qu'il impose sur nos articles ; il aurait l'intention de revenir à ses anciens droits prohibitifs, et si peu d'affaires que nos négociants fassent avec lui, une pareille élévation du tarif leur ferait un tort considérable ; il les priverait de l'espoir d'entretenir, plus tard, des relations commerciales plus importantes.

Pourquoi ce sans façon d'une toute petite république de deux à trois millions d'âme à notre égard ? Parce qu'elle n'aperçoit presque jamais notre pavillon dans ses ports, parce qu'elle sait que nous n'avons ni marine marchande, ni marine militaire, tandis que les navires de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre sillonnent sans cesse ses côtes ; au sol les machines à coudre américaines, dont la supériorité est universellement admise, y sont-elles presque complètement inconnues. Ce sont les machines à bon marché d'Allemagne, de France, d'Angleterre qui y dominent.

Pourquoi donc élever de $5 à $10 les droits sur nos articles, que l'on regarde comme supérieurs à ceux de l'Europe ? Pourquoi prendre même le prétexte de cette supériorité reconnue, pour leur interdire l'entrée du pays, en les taxant, outre mesure à la Douane ?

Toutes ces choses prouvent que nous n'occupons pas, sur les mers, le rang qui nous appartient, et que l'on n'a pas pour nous le respect que nous devrions commander au monde.

Inutile d'en aller chercher bien loin la raison ; elle est tout entière dans le fait que nous n'avons pas de marine, et que c'est précisément la marine qui, partout, est la manifestation extérieure la plus éclatante, la plus efficace de la force, de la valeur d'une nation.

Le Comité des Trente.

SECOURS AUX VICTIMES DU CHOLERA EN FRANCE.

Le Comité des Trente, chargé, comme nos lecteurs le savent, d'organiser la Fête nationale du 14 Juillet 1884, à la Nile-Orléans, vient de terminer ses travaux de l'année courante, par un brillant et joyeux banquet, au West End, restaurant Dénéchaud. Aux membres de cette année étaient venus se joindre ceux des années précédentes, ce qui portait à une quarantaine le nombre des convives.

Le restaurant Dénéchaud et le Grand Pavillon qui a servi, jusqu'ici, de quartier-général au Comité, avaient été brillamment parsemés aux couleurs françaises, gracieuseté dont nous sommes chargés de remercier les propriétaires des deux beaux établissements.

Si jamais banquet devait provoquer des toasts et des discours, c'était bien celui-là ; aussi, la fête s'est-elle prolongée jusqu'à une heure du matin.

Ce dîner d'adieu avait été précédé, le jour même, d'une réunion touchante, à l'asile de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Nous avons déjà dit à nos lecteurs que le Comité des Trente, dans sa dernière séance, avait eu l'excellente pensée d'envoyer en France une somme de $500 (2500 francs) sur le fonds qui lui restait en caisse de la Fête du 14 Juillet, pour venir en aide aux victimes du choléra.

La résolution qui suit avait été votée :

"Comité des Trente" pour l'organisation de la Fête Nationale du 14 juillet 1884.

Le choléra faisant de terribles ravages en France, il est jugé opportun d'envoyer un certain montant pour secourir les personnes atteintes du fléau.

Motion est faite et secondée qu'une somme de $500 soit allouée dans ce but. Cette proposition sera sujette à la ratification des résidants français de la Nouvelle-Orléans. Une annonce, à cet effet, devra paraître dans le journal "L'Abeille", pendant quatre jours, invitant les résidents français à se réunir, dimanche, 3 août à midi, à l'asile de la Société Française, afin de ratifier la susdite proposition.

En vertu de la proposition, le Président du Comité avait convoqué une assemblée générale des résidants français.

Un grand nombre de membres de la colonie avait répondu à l'appel. La séance, n'a pas été longue, après une courte allocution du Président et de chaleureuses paroles d'un assistant, étranger au Comité, la résolution suivante a été présentée :

"Résolu, Que le "Comité des Trente" a noblement interprété les sentiments de la population française de la Nile-Orléans, en décidant que la somme de $500, prise sur le reliquat de la fête de 1884, serait remise à la liste de souscription en faveur des personnes atteintes du choléra.

"Et que les remerciements des résidants français sont offerts au "Comité des Trente" pour le parfait zèle qu'il a montré en organisant la Fête Nationale du 14 juillet 1884."

La résolution a été adoptée à l'unanimité, par acclamation, et la séance a été levée au milieu des applaudissements.

Le lendemain matin, le trésorier du comité, M. J. G. Spor, déposait aux bureaux de l'*Abeille*, le chèque de $500.

Nous ne saurions assez féliciter le Comité et la colonie française de cet envoi. Il est bon que, dans une fête de ce genre, les malheureux ne soient jamais oubliés ; il est bon que la colonie songe, en ce moment, à soulager ses infortunés frères de la métropole qui, dans des circonstances semblables, se sont montrés, plus d'une fois, généreux à son égard.

Qu'on nous permette, en terminant, de suggérer une mesure qui nous semble d'une exécution facile. Bien des membres de notre population sont prêts à secourir, autant que le leur permettent leurs moyens, les malheureux qu'a atteints l'épidémie en France, et nos bureaux sont constamment ouverts pour recevoir leurs souscriptions, mais les occupations, les tracas des affaires rendent difficiles les déplacements. Les différentes société françaises de la Nouvelle-Orléans ne voudraient-elles pas charger un certain nombre de leurs membres d'aller solliciter les contributions à domicile ? Nous croyons que la démarche triplerait, quadriplerait les souscriptions et couvrirait la liste.

Souscription au profit des victimes du choléra en France.

Nous avons adressé hier la lettre suivante à MM. les propriétaires-éditeurs du *Courrier des Etats-Unis* :

MM. H. P. Sampers & Cie, propriétaires-éditeurs du *Courrier des Etats-Unis*, à New York :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous adresser sous ce pli, avec la liste des donateurs, un mandat à votre ordre de $675, montant des souscriptions que nous avons recueillies jusqu'à ce moment pour les victimes du choléra en France. Vous verrez que le "Comité des Trente", chargé de l'organisation de la fête du 14 juillet à la Nile-Orléans, a généreusement prélevé $500 sur les fonds qui lui restent, pour secourir les malheureux atteints du fléau dans votre pays si cruellement éprouvé depuis quelque temps. "L'Union Française," toujours prête à venir en aide à ceux qui souffrent, nous a également transmis une offrande de $50.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de la considération très distinguée de

Vos bien dévoués serviteurs et confrères,

DUFOUR, DONNET & CIE,
Propriétaires-éditeurs de "L'Abeille de la Nile-Orléans."

1re liste de *l'Abeille* de la Nile-Orléans.

L'ABEILLE de la Nile Orléans..	$50 00
L'Union Française.....	50 00
Paul Bordenave.....	10 00
Mme E. Hureau.....	5 00
H. Rousselin.....	5 00
A. Dagoret.....	5 00
Un ami des Malheureux.....	5 00
Tirah frères (St. Jacques).....	5 00
Ch. Beand (St-Jacques).....	3 00
Théophile Voiron.....	2 50
C. Janbert.....	1 50
L. C. Thourot.....	1 50
Théodore Hilbert.....	1 00
Total.....	$144 50

2me liste [à clore dimanche.]

"Comité des Trente," chargé de l'organisation de la fête du 14 juillet, à la suite d'une résolution votée par les résidents français de la Nile-Orléans.

M. Gillis.....	$500 00
G. Guilliot.....	20 00
Oscar Bercier.....	5 00
Cash.....	5 00
	50
1re liste.....	530 50
	144 50
Total au 5 août 1884.....	$675 00

Le dix-neuvième siècle.

Stephen, un peu gris ;

— Je l'aime bien, mon oncle. Et je te jure que si l'on me disait qu'il vient de mourir, eh bien ! ça me ferait quelque chose....sur le moment.

LOUISIANE.

Le *Bulletin, Markville*, paroisse Avoyelles, du 2 août :

Les trains du chemin de fer Pacific font maintenant leur service régulier.

Notre petite localité de Bunkie a retrouvé son animation d'autrefois. Les affaires vont y reprendre, surtout quand le coton va nous arriver de tous les côtés.

—Nous avons à signaler une baisse dans les prix du fret au Ware's Landing : Expédition du coton, 25 cents ; expédition de la graine de coton, 5 cents le sac ; bois de charpente, $10 les mille pieds.

—La ligne de bateaux "Red River and Coast" a résolu de se charger de tous les transports pour ceux qui feront avec elle un contrat, au prix réduit de 36 cents le baril, au lieu de 50 cents.

Nous sommes heureux d'annoncer cette réduction dans les prix de fret entre la Nouvelle-Orléans et nos campagnes ; ils étaient depuis trop longtemps exorbitants et nuisaient considérablement aux transactions commerciales.

Le *Capitolian Advocate*, paroisse East Bâton-Rouge, du 2 août :

On nous annonce que les trains du *New Orleans and Texas Pacific* recommenceront leur service complet, demain.

—Nous avons eu, hier, une excellente pluie. Depuis deux mois, la température a été plus douce qu'à l'ordinaire. On ne peut rien désirer de mieux pour nos récoltes.

Le *Chief, Donaldsonville*, paroisse Ascension, du 2 août :

Nous avons eu, hier, et nous aurons probablement, aujourd'hui encore, d'abondantes pluies, qui arroseront toute notre paroisse.

—La morve fait des ravages sur une partie de nos habitations. Il a fallu abattre 10 mules sur celle de Southwood, parce qu'ils étaient atteints de l'affreuse maladie. On dit aussi des animaux qui en sont victimes sur l'habitation Germania, propriété de M. Peytavi.

—Après avoir rétabli les levées de la rive droite du fleuve et les avoir haussées au-dessus du niveau des hautes eaux de l'an dernier, l'inspecteur de notre paroisse, Darton, a commencé le même travail sur la rive gauche. Devant les propriétés Woodstock, R. O. Landry, Ascension, Smoke Bend, au-dessus du Bayou Lafourche, et Peytavin, Stella, Riverside et Foln Hondenoed, et on y a trouvé les levées faibles ou trop basses sont renforcées ou exhaussées, exactement comme celles de la rive opposée.

Les frères McCall, à Ervin Hall, ont leurs levées dans un état convenable.

M. Richard McCall, en a fait autant à la levée McManor. Celle du Dr Ballard a la hauteur nécessaire ; mais il y a des travaux à opérer sur celles de Germania, de Cuba et d'autres propriétés voisines. Nous en dirons autant de M. Ben Gibson, de l'autre côté du fleuve. Si tous nos planteurs agissaient avec l'exemple qui leur est donné, la paroisse Ascension serait parfaitement à même de résister aux grandes eaux, la saison prochaine.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 2 août :

Le temps est magnifique, mais un peu de pluie ne pourrait que faire beaucoup de bien dans la Lafourche. Le plant de cannes est généralement satisfaisant, tandis que les souches laissent beaucoup à désirer.

Sur la rive droite du Bayou Lafourche les dégâts occasionnés par l'inondation sont de peu d'importance et la perspective d'une bonne récolte, de Donaldsonville au Golfe, ne fait pas l'ombre d'un doute.

Sur la rive gauche, au contraire, la récolte a en grandement à souffrir des eaux des crevasses Davis et Jamison. Quelques habitations auraient, cependant, assez de plant pour la Pentecôte récolte, mais dans le nombre il n'en trouve pen qui pourront faire du sucre.

Le maïs et le riz ont une belle apparence, ce qui fait croire que la qualité ne le cédera pas à la quantité.

—Pour le moment, les opérations commerciales ne sont pas très brillantes. C'est était de choses ne décourage nullement les commis voyageurs qui, pleins d'espoir dans l'avenir, cherchent à placer le plus de marchandises qu'ils peuvent et montrent par cela à leurs patrons qu'ils sont hommes d'affaires.

—Les travaux sur notre wharf ont été repris et seront continués sans interruption jusqu'à ce que travail soit complété. Tous les matériaux étant sur place, il est probable que dans trois ou quatre semaines tout sera terminé.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 2 juillet :

—Il a heureusement plu vendredi soir ; nous en avions grandement besoin.

—Messieurs P. O. Webre et Cie. ont, sur l'habitation Parlange, une excellente récolte, une des meilleures de la paroisse, à coup sûr.

—Un peut maintenant voyager, à son aise, dans toute la paroisse Il n'y a plus que trois endroits où il faille payer le passage ; à la crevasse Waterloo, à la digue Denis et à Grosse-Tête.

—Voici le moment, pour les inspecteurs de nos chemins, de les mettre en bon état. Qu'ils se rendent fidèlement compte du résultat de leur inspection et qu'ils envoient avis aux intéressés, pour que les travaux commencent immédiatement après la premier grande pluie.

Les champs sont très bien nettoyés ; par conséquent, les planteurs peuvent consacrer quelques jours à la réparation des voies publiques.

L'Observateur, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 2 août :

Le temps, cette semaine, a été très favorable aux récoltes.

Dans certaines localités, les habitants désirèraient un peu de pluie, mais, en général, ils sont satisfaits. Les plantes de toute espèce croissent avec beaucoup de vigueur.

—Une tige de maïs ayant treize épis bien formés, venant de l'habitation de M. Oscar Durand, a été apportée au village, cette semaine. Ce rare spécimen se trouve chez M. J. A. Hitter.

Il est aisé de voir qu'avec un bon système de travail on pourrait rendre notre Etat très producteur.

—Les ouvriers charpentiers ont commencé les premiers travaux pour la construction du Collège que fait bâtir notre vénérable et vénéré curé, le Rév. Jan. Les grosses pièces qui doivent soutenir l'édifice sont presque toutes taillées. Le monument terminé sera un bel ornement pour notre ville.

—La manufacture d'huile de graines de coton, sera achevée bientôt. Lundi de cette semaine toutes les machines ont été essayées. Tout a marché d'une manière satisfaisante. MM. Rousseau et Lacaze se proposent de faire de l'huile sous peu. Dès le commencement de la saison, l'établissement fonctionnera jour et nuit.

—La scierie de Gnérinière et Brousard, qui avait suspendu ses travaux depuis quelque temps, travaille depuis mercredi de cette semaine.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St Tammany, du 2 août :

Le steamer "New Camelia" n'a pas pu entrer dans le Tchefuncta et arriver à Madisonville et Old Landing, mercredi et jeudi, à cause de l'eau basse sur la barre et à l'embouchure de la rivière. Il en a été de même la semaine dernière. Ce déplorable état de chose nuit beaucoup à nos négociants, à nos planteurs, et à nos marchands de bestiaux.

—La ligne du téléphone est achevée. Les instruments arriveront ici lundi prochain.

—Les récoltes ont un bel aspect ; celles de la canne et celles du maïs seront abondantes si le temps reste favorable.

Le *Méridional*, Abberville, paroisse Vermillion, du 2 août :

Tout est tranquille chez nous, L'état sanitaire de la paroisse est parfait et les récoltes promettent plus qu'on ne l'avait d'abord pensé. Il fait bon de rester au Vermilion ; nous invitons les étrangers à venir s'assurer si nous ne disons pas vrai.

—Le Père Mohault et M. Henri Blanc sont partis pour la Nouvelle-Orléans, mardi passé, dans l'intérêt de la construction du couvent.

L'espace nous manquant, nous sommes encore forcés de renvoyer au prochain numéro la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

M. J. G Spor, trésorier du "Comité des Trente" chargé de l'organisation de la fête du 14 juillet, nous a remis, lundi, en vertu d'une résolution votée la veille par les résidents français de la Nile-Orléans, un chèque de $500 pour les victimes du choléra en France.

Téléphone.—Le téléphone auquel on travaillait depuis quelque temps, est en opération, depuis le 5 juillet, entre Covington, dans la paroisse St Tammany, et Slidell sur le North Eastern Railroad. De Slidell à la Nile Orléans il existe des communications télégraphiques. Covington n'est donc plus isolé, comme il était autrefois. On pourra y transmettre et en recevoir des dépêches à toute heure de jour et de nuit.

Nos appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis publié, dans nos colonnes, par la Direction de l'Exposition. Il s'agit de résoudre un problème difficile, celui d'assurer des logements convenables aux nombreux étrangers qui viendront admirer notre Exposition, et de leur assurer des gîtes confortables, qui les invitent à prolonger leur séjour parmi nous.

Un département des renseignements a été créé, à cet effet, et ses agents parcourent tous les quartiers de la ville pour se rendre compte des logements qu'on y pourra trouver, en temps voulu, et sur lesquels le dit département dirigera les étrangers qui, à leur arrivée, s'adresseront à lui :

L'idée est excellente, et nous invitons tous ceux de nos compatriotes qui ont quelques appartements libres, à les mettre à la disposition de la direction, moyennant rétribution convenable, bien entendu.

Lisez, du reste, l'*avis adressé aux citoyens de la Nouvelle Orléans* par M. Walshe, chef du département, et approuvé par le directeur général Burke.

LA SOCIETE DE BIENFAISANCE DES DAMES DE LA NOUVELLE-ORLEANS prépare, comme nous l'avons déjà annoncé, pour Dimanche prochain, 10 août, une charmante excursion à Baton Rouge, au profit de sa caisse de secours. Il y a là déjà un attrait suffisant pour bien des personnes. En voici d'autres qui vont redoubler les agréments de ce déplacement. Son Excellence M. le gouverneur McEnery a bien voulu mettre une des salles de l'Etat à la disposition de l'association. C'est là qu'aura lieu le lunch pour les voyageurs et voyageuses.

La société a aussi le droit de visiter tous les établissements publics de Bâton-Rouge. Les dames offrent publiquement leurs remerciements au gouverneur, ainsi qu'au colonel Vincent Jastremski, qui, tous deux, n'ont rien épargné pour les aider à rendre cette excursion aussi attrayante que possible.

Des cartes d'admission seront vendues au dépôt du chemin de fer ; elles seront $1.50, pour les grandes personnes, et de 75 sous pour les enfants.

MILNEBURG—Nous rappelons au public qu'une nouvelle troupe jouera un répertoire nouveau au théâtre de Milneburg ; théâtre en plein air, où l'on jouit de la brise à bordure que venait de Ces représentations, dont le programme est toujours soigneusement composé, ont lieu tous les soirs et sont gratis.

Nos remerciements à M. O. M. Dunn, surintendant du chemin de fer Pontchartrain, pour les billets mensuels qu'il nous a adressés ;

WEST-END.—Les soirées se font de plus en plus agréables au West-end. C'est maintenant une brise continue, une atmosphère charmante, vivifiante.

Aujourd'hui en matinée et en soirée des deux dernières représentations de *Clocher de Corneville* dont le succès n'a pas varié. Ce soir elles tinteront pour la dernière fois, car on annonce que *La Périchole* sera reprise demain.

Le soir avant l'opérette et à chaque entr'acte, on entendra M. Fred. C. Bryant, toujours fort bien accueilli par la foule.

L'EXCURSION A MANDEVILLE. — On sait que ce soir l'Hôtel Fimpart sera en liesse, grâce au Bal qui y sera donné par le St. Tammany Club. On ne saurait donc choisir meilleur jour pour une excursion à Mandeville, cette jolie villette d'eaux dont la vogue augmente d'année en année, après avoir été quelque temps trop négligée. Grandeur et décadence, c'est la loi humaine.

PAVILLON FARANTA.—Tous les soirs *The Ticket-of-Leave Man*, drame très goûté et bien interprété par la troupe Paul Prix d'entrée 10 cents.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet ancien journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On ferait bien de s'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Le Journal du Havre :

Un de nos lecteurs nous transmet une petite note qui nous paraît très curieuse. Il s'agit de la falsification de l'huile de foie de morue ;

"La procédé, dit notre correspondant, est d'une simplicité extrême. On fait mariner dans l'huile d'olive, vraie ou non, un petit nombre de harengs saurs, pendant vingt-quatre heures pour avoir de l'huile de foie de morue blanche, pendant deux jours, pour avoir de la blonde, et pendant huit jours pour avoir de la brune.

"Inutile de dire qu'on a grand avantage à se contenter de vingt-quatre heures de marinage. On obtient ainsi de l'huile artificielle de foie de morue blanche, qui vaut bien plus cher que les autres et, de plus, on gagne beaucoup de temps ; on joue, en plein de huit. Or, *time is money*.... aussi bien dans les falsifications que dans le reste.

"Ce qu'il y a de particulièrement remarquable, c'est que cette falsification offre de très nombreux avantages. Avec deux francs d'huile d'olive, on falsifie pour huit francs d'huile de foie de morue grossotée et le hareng, en perdant la saumure, qu'il abandonne à l'huile, vaut lui-même quelques centimes de plus, si on le revend ainsi nettoyé.

"Enfin, cette huile de foie de morue artificielle, non-seulement est mieux supportée que la véritable, par les estomacs malades, mais elle a moins mauvais goût et possède toutes les qualités désirables : dépuratives, toniques, analeptiques, antiseptiques et même aphrodisiaques."

On avait cru, jusqu'à présent, que des détonations répétées et répétées produites par des coups de canon parvenaient à chasser les nuages et à arrêter une averse imminente.

Un savant électricien prétend, au contraire, avoir trouvé le moyen de produire de la pluie à l'aide d'explosions. Son procédé consiste à élever dans les airs un ballon contenant une certaine quantité de panclastite ; le ballon entraîne un fil conducteur dont les extrémités restent sur le sol entre les mains de l'expérimentateur. Ce dernier met le feu à la matière explosible au moyen d'une étincelle électrique, quand le ballon est arrivé dans la zône des nuages, et, grâce à l'épouvantable commotion qui se produit, les nuages se dissolvent et la pluie tombe.

Décédé hier à dix heures et demie du matin, à l'âge de 25 ans, FRANÇOIS DEFFES, natif de Lustar, Canton de Trie, Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie. Le corps est exposé encoignure St-George et l'Avenue Peters.

De la part de sa veuve et de sa sœur.

B. TREMOULET,

Une Décaisse, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Cie, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Gardienne d'Enfant.

UNE gardienne d'enfant munie de bonnes recommandations trouvera immédiatement à s'employer, rue Royale, 278.

6 août—1f

Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans.

Rapport du 5me Groupe.

A M. le vicomte Paul d'Abzac,
Consul Général, Commissaire de la République française.

Monsieur le Commissaire,

Le 5me Groupe comprend l'industrie textile, les vêtements et accessoires et se divise en onze classes, dans l'ordre suivant :

Classe 501—Fil et tissus de coton ;
" 502—Fil et tissus de lin, chanvre, etc.
" 503—Laine fine et tissus de laine ;
" 504—Laine et tissus de laine ordinaire ;
" 505—Soie et tissus de soie, rubans, etc ;
" 506—Crêtes de laine, cachemires, soie, etc ;
" 507—Dentelles, tulles, broderies, garnitures ;
" 508—Bonneterie, linge de dessous, accessoires d'habillements ;
" 509—Vêtements des deux sexes, chapeaux, coiffures en tout genre, fleurs artificielles, chaussures, etc ;
" 510—Bijouterie et pierres précieuses ;
" 511—Articles portatifs, équipements de tir et de chasse ;
" 512—Articles de voyage et équipages de campement ;
" 513—Jouets dans toute leur variété.

Après avoir soumis à un sérieux examen tous ces articles, le Comité a unanimement arrivé à la conclusion qu'à l'exception du fil de coton (ce pays étant, comme on sait, la patrie de la textile) toute la série pourrait être exposée avec fruit par nos compatriotes.

Le Comité aurait, cependant, devoir désigner, d'une manière spéciale, les classes 505, 507, 508, 510, 513 ; mais il est d'avis que notre industrie aurait tout à gagner à être représentée dans son ensemble.

Son opinion s'appuie sur les considérations suivantes :

Les Etats-Unis qui ont le leur actuellement d'inventions surprenantes, en tout abandonner à l'Europe et particulièrement à la France—le soin de faire la mode, c'est-à-dire d'organiser le vêtement de l'objet d'usage personnel. Cette réflexion peut s'appliquer, à peu d'exceptions près—à toutes les parties du vêtement, depuis la chaussure jusqu'au chapeau ; elle peut aussi s'étendre à toutes les variétés de bijoux et d'ornements.

La fabrication américaine comprend, dans une certaine mesure, bonne quantité de articles de commerce, mais dans la catégorie d'objets qui nous occupe, elle cherche peu à créer ; elle se contente d'exécuter à l'imitation, et c'est l'industrie française qui lui sert le plus souvent de modèle.

Ces sont donc, en général, les idées parisiennes qui détermineront, dans ce groupe, la fabrique de vêtir et de se parer ; et cette observation s'applique non seulement au dessin, à la coupe, mais aussi aux textiles employés dans les mêmes. Tel tissu ou tel matériel de fabrication en usage à Paris obtiendra, par ce seul fait, la préférence de l'acheteur.

De ce qui précède nous conclurons que nos produits nationaux trouveront à l'Exposition un public sympathique, disposé à devenir acheteur, si nos prix lui conviennent. Et n'est à dessein que nous soulignons cette phrase, car c'est sur le terrain du bon marché qu'il faut la grande lutte entre les nations concurrentes. La masse des acheteurs recherche aujourd'hui beaucoup plus l'effet bon marché que la valeur réelle et les conditions de durée ; ce qui n'exclut pas bien entendu, les quantités moindres, des articles supérieurs.

Tel n'est point le cas pour les produits français, à un degré qu'on n'a pas atteint ailleurs, ces qualités intrinsèques : le goût, l'élégance, le fini. Leur bonne qualité n'est point à craindre, et c'est pour cette raison que nous craignons pour eux. C'est donc au point de vue du prix qu'il faut examiner les probabilités du succès des industriels français.

S'il ne s'agissait, dans l'Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans, que de la clientèle des Etats-Unis, nous ne nous inquiéterions, ni de trouver, la concurrence américaine protégée par les droits exorbitants que l'on connaît ; mais, nous le répétons après d'autres—car l'on ne saurait trop insister sur ce fait—cette Exposition a pour principal objectif les Indes Occidentales, le Mondes du Mexique et les autres républiques de l'Amérique américaines, que deux communications rapides, de création récente, ont considérablement rapproché de la Vallée du Mississippi.

Or, il y a là de vastes champs d'opérations, de sérieux débouchés à ouvrir ou à développer.

A peine sortis de la civilisation, la plupart de ces peuples n'ont encore que les richesses naturelles de leur sol ; leur industrie, leurs manufactures, sont à l'état embryonnaire ou dans l'enfance. Pour les nations plus avancées ces régions lointaines offrent au monde d'acheteurs et de transactions profitables, grâce aux relations toujours croissantes et à leur goûts de luxe.

Le commerce américain, qui voit dans ces pays ses tributaires naturels, ne s'est point trompé sur l'importance de ces marchés. Déjà des forts intelligents ont frayé la voie et noué bien des relations.

L'Exposition, en attirant en foule les habitants de ces contrées tropicales, achèvera le travail de propagande.

Avec un esprit de libéralité, avec une ampleur de vues dont il faut leur savoir gré, les Américains convient l'Europe à participer à cette bonne fortune. Nos compatriotes marqueront-ils au rendez vous ?

A l'égard de ces pays nos industriels se trouvent, avec tous leurs concurrents, sur un pied d'égalité devant les droits de douane.

La victoire restera donc aux plus entreprenants, surtout aux plus habiles, et, chacun n'a pas compétitrices trop redoutables de leur valeur pour se considérer inférieurs à leurs adversaires.

Déserter la lutte dans ces conditions, ce serait abdiquer ; se priver bénévolement d'une occasion de triomphe.

Veuillez agréer, M. le Commissaire l'assurance de nos respects.

F. TUJAGUE, Président.
ARTHUR DURIEU Secrétaire.

AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Département des renseignements et des accommodements du Centenaire de Colon et de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Commerce, Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1884.

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et du succès naissant, dont la population de notre ville doive bénéficier, est le manque d'hôtels, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici lors de l'ouverture de l'Exposition, et ce, jusqu'au 31 mai 1885 ; et, c'est afin de pouvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver du logement aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition ; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à bon conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant de toutes les parties du globe ; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personne, et des chambres pourront se louer là où se prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des casernes aux dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir les renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les citoyens sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvés par ce département, seront classés et sous-distribués et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois sur un patronage constant ; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre afin que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE,
Chef du Département.
Approuvé : E. A. BURKE,
Directeur Général.
5 août—8 f

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat.

Désignure Royale et Cours.

AYANT pris des arrangements, prévient le public qu'elle vend maintenant des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de FRANCE, LE HAVRE, BORDEAUX, MARSEIL